MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 1-19

Jozef Vergote

Où en est la vocalisation de l'égyptien ?

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

OÙ EN EST LA VOCALISATION DE L'ÉGYPTIEN ?

PAR

J. VERGOTE

La restitution des voyelles dans les textes de l'âge pharaonique est un problème qui a toujours préoccupé les égyptologues [1]. Ceux de l'ancienne école avaient attribué une valeur vocalique à certains signes dans les transcriptions hiéroglyphiques des noms grecs et romains; ils ont défendu avec opiniâtreté la thèse selon laquelle ces signes notaient également des voyelles dans les mots égyptiens. Les noms les plus représentatifs dans ce domaine sont ceux de Gaston Maspero et d'Édouard Naville. Au moment où leur théorie commença à être battue en brèche Victor Loret lui offrit un nouvel appui en essayant de démontrer que le *-w* final de certains mots représente en réalité le *u* inclus dans la dernière syllabe [2]. Leurs opposants, tout en niant que l'orthographe hiéroglyphique note les voyelles, n'ont pas été moins assidus dans leurs recherches tendant à rétablir ces mêmes éléments. Le monumental ouvrage de Kurt Sethe, *Das ägyptische Verbum*, paru de 1899 à 1902, est significatif à cet égard. Car tout en reconstituant la morphologie et la syntaxe du verbe sur la base des graphies historiques et notamment des correspondances coptes, Sethe essaya de redécouvrir la vocalisation des formes nominales et verbales. Le fait qu'Erman aiguilla son meilleur élève sur ce terrain démontre suffisamment l'importance qu'il attribuait au problème des voyelles. Si nos translitérations consonantiques, ainsi que

[1] Texte de la communication qui fut présentée, sous une forme très abrégée, à la Section égyptologique du 24e Congrès international des Orientalistes à Munich (28 août-4 septembre 1957). Voir le résumé dans les *Actes* du Congrès.

[2] V. Loret, *Une hypothèse au sujet de la vocalisation égyptienne*, dans les *Proc. Soc. bibl. Archaeol.* 26 (1904), p. 227-234; 269-275.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sir Alan Gardiner l'exprime dans sa grammaire, ne nous rendent que les squelettes desséchés des mots au lieu des sons vivants et vibrants d'un vrai langage, le maître de Berlin devait, plus que chacun d'entre nous, ressentir cette lacune comme irritante. Peut-être le rénovateur de la grammaire égyptienne caressait-il l'espoir de compléter aussi dans ce domaine et de couronner l'œuvre géniale de Champollion.

Si nous voulons examiner où en est arrivé ce problème après un demi-siècle d'études égyptologiques nous devons prendre comme point de départ l'article publié en 1923 par Kurt Sethe sous le titre *Die Vokalisation des Aegyptischen*, dans la *ZDMG* 77, N.F. 2 (réédité en tirage à part en 1925) [1]. Cette étude offre une synthèse magistrale des matériaux réunis dans le *Verbum*, enrichis des données que procurait une meilleure connaissance des dialectes coptes et de celles rassemblées par H. Ranke en 1910 dans le *Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vokalisation* (dans les *Abh. preuss. Akad. Wiss.*).

La *Vokalisation* de Sethe est presque entièrement consacrée à l'évolution individuelle des voyelles. Elle s'occupe secondairement des lois de la syllabe égyptienne et de la réduction des voyelles non-accentuées. La structure du nom et du verbe est traitée assez sommairement; cette partie montre combien il restait à faire dans ce domaine il y a trente ans.

I. En ce qui concerne la **première partie,** l'évolution individuelle des voyelles accentuées, la thèse de Sethe a été presque généralement acceptée. Le seul auteur qui en a fait une critique approfondie est A. Śmieszek, *Some Hypotheses concerning the Prehistory of the Coptic Vowels* (*Mém. Comm. or. Acad. pol. Sci.* nº 23), Cracovie, 1936. Voici les grandes lignes de la théorie de Sethe [2] :

[1] Dans la même année parut W. F. Albright, *The Principles of Egyptian Phonological Development,* dans *Rec. Trav.* 40 (1924), p. 64-70. Les problèmes n'y sont pas traités d'une manière aussi complète que dans l'étude de Sethe, d'autre part l'évolution des voyelles y est présentée à peu près de la même manière (excepté $\bar{\imath} = \bar{\imath}$, cf. p. 7, n. 1 *infra*).

[2] Les textes en moyen babylonien, provenant d'El-Amarna et de Bogazkeuï, datent du XV^e^ et du XIII^e^ siècle; les documents assyriens du VIII^e^-VII^e^ siècle et les néo-babyloniens du VI^e^-V^e^ siècle av. J.-C.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

	M. BAB.	GREC	COPTE
	—	—	—
$\bar{a} > [\bar{o}] > \bar{u} > \bar{o}$	*Ḫāra* (ass. *Ḫūru*)	Ψεν-υρις, Ψεν-ωρος Ἀθ-υρ, Πετε-υρις	ϩωρ
$\bar{\imath} > \bar{e}$	*rīja* (= *rīₛa*)	Ἀπ-ρις Ουαφ-ρη, Πετεφ-ρης	ρн
$a > o$	*Ḫāra-mašši*	Hdt. Ἀ-μασις (*ỉʿḥ-mś*) Man. Ἀ-μωσις	мосс
(*e*) $i > a$	*kuiḫ-ku* (ass.) *Puṭ-ubešti*	Χοι-ακ Πετ-ουβαστις	к(о)ι-ϩк п-оубас ┼
$\bar{u} > \bar{e}$	(hitt.) *šutaḫ*	Σηθ	
$u > e$	*muwa, muₛa*		мє

Considérons le premier changement : $\bar{a} > [\bar{o}] > \bar{u} > \bar{o}$.

Sethe intercale le premier $\bar{o}$ parce que le changement $\bar{a} > \bar{u}$ doit normalement passer par $\bar{o}$. Il est évident qu'il ne peut pas être attesté par les transcriptions cunéiformes puisque ni le babylonien ni l'assyrien ne possèdent une voyelle de ce timbre. Mais l'évolution d'un $\bar{u}$, issu d'un $\bar{o}$, et qui redevient $\bar{o}$ est très suspecte du point de vue phonétique; elle est en effet en contradiction avec la loi de la régularité des changements phonétiques : ceux-ci s'accomplissent dans un seul sens, déterminé par l'évolution antérieure. Les cas où un phonème revient à un état antérieur sont tout à fait exceptionnels. Ranke a toutefois rejeté ce changement, déjà défendu dans le *Verbum* de Sethe (I, § 44, 1-5), pour une autre raison (*Keilschr. Mat.*, p. 73). Dans l'hypothèse de Sethe, le $\bar{u}$ qu'on trouve en copte après *m* et *n*, par exemple dans ⲁⲙⲟⲩⲛ, ⲁⲛⲟⲩⲡ, serait plus ancien que le $\bar{o}$ qui se présente après les autres consonnes. Or les premiers coptisants admettaient en général que ce $\bar{u}$ constituait une évolution ultérieure et secondaire de $\bar{o}$, conditionnée par *m* et *n* (voir par ex. Stern, § 86 et Steindorff, 1re éd. [1894], § 38). La conception divergente de Sethe était fondée sur les transcriptions grecques-ptolémaïques dans lesquelles un *y-psilon* = [*u*] correspond à un *o-mega* copte, par exemple dans les noms des mois et des villes suivants :

Ἀθυρ : ϩⲁⲑⲱⲣ
Παυνι : ⲡⲁⲱⲛⲉ
Τυβι : ⲧⲱⲃⲉ
Ἀβυδος : ⲉⲃⲱⲧ
Τεντυρις : ⲛⲓⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲉ

1.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette théorie de Sethe fut acceptée par Steindorff dans la 2e édition de sa grammaire copte (§ 57 Anm.) et par Erman dans la 2e édition de sa grammaire égyptienne (§ 81). Mais Erman l'abandonna presque aussitôt pour revenir à l'ancien point de vue. On retrouve celui-ci dans les grammaires coptes les plus récentes, à savoir dans celles de Plumley (§ 14), de Steindorff (*Lehrbuch*, § 49) et de Till (§ 54-56). Selon tous ces auteurs, il faut donc opposer à l'évolution de Sethe la suivante : $\bar{a} > \bar{o} \longrightarrow m\bar{u}, n\bar{u}$.

La théorie en question n'est toutefois valable qu'à condition de trouver une interprétation adéquate des correspondances Ⲁϭⲩⲇⲟⲥ : ⲉⲃⲱⲧ, etc. Or aucun des coptisants précités ne traite de cette question. Ranke (p. 71 et 74, n. 1) ne fait que déplacer le problème : cet auteur voit dans les graphies grecques en *y-psilon* des formes dialectales. La vraie solution a été trouvée par Śmieszek (p. 11-14). Celui-ci a montré que la réponse est à chercher dans l'évolution interne des voyelles grecques, telle qu'elle est illustrée dans la grammaire des papyrus de Mayser. Voici, en bref, cette théorie. Le [*à:*], devenu vraisemblablement déjà [*å:*] au XIVe siècle, est représenté par $\bar{a}$ dans les textes en moyen-babylonien. Sept siècles plus tard, il a évolué vers [*ó:*] et l'assyrien, ne possédant pas ce phonème, le traduit par celui qui, dans son système, s'en rapproche le plus, à savoir [*u*]. Or les Grecs des débuts de l'époque lagide ont dû avoir recours au même expédient parce que *y-psilon* = [*u*] était la voyelle qui se rapprochait le plus du [*ó:*] fermé long. Dans quelques rares cas ils ont employé ου, qui formait ce que nous appelons une fausse diphtongue : [*ó:*^{w}]. Leur *o-mega* ne convenait pas parce que avant le IIe siècle av. J.-C., il représente un [*ò:*] ouvert. Mais au moment de la création de l'alphabet copte *o-mega* grec s'est changé en [*ó:*] fermé long et représente parfaitement le phonème égyptien; le [*u*] est alors rendu par ου, *y-psilon* ayant entre-temps pris la valeur [*ü*].

La régularité avec laquelle *y-psilon* grec correspond à un *o-mega* copte exclut l'hypothèse de Ranke relative aux formes dialectales. Parmi toutes les transcriptions grecques que j'ai vérifiées, en prenant comme point de départ celles du VIe volume du *Wörterbuch*, les seules exceptions sont Ὧρος (cf. Ψενωρος ci-dessus), Ἀμ(μ)ων(ιος), σινδων et Ἀρενδωτης [1]. De même

[1] Les résultats de cette enquête paraîtront dans une série d'articles qui portera le titre : *Notes de vocalisation égyptienne.* Beaucoup de transcriptions qui apparaissent comme des

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que Ὡρος figure à côté de Ἀθυρ, Ψενυρις, Πετευρις, Ἀμων s'oppose aux graphies « normales » Πετεαμυνις et Ἀμυρταιος. Le *o-mega* s'explique ici, à mon sens, par une tendance, qui existait sans doute chez les Grecs, à ouvrir le [*ó:*] sous l'influence des sonantes *r* et *n* : [*hò:r, amò:n*]. Cette influence est manifeste dans beaucoup de langues, e. a. en français. Elle serait également responsable du *o-mega* de σινδων (cf. ϣⲛ̄ⲧⲱ). Le cas de Ἀρενδωτης, où *o-mega* correspond à ⲉⲓⲱⲧ (*Ḥr-nḏ-it.f*, « Horus le défenseur de son père »), est moins clair. Il est cependant probable, croyons-nous, que [*ó:*] devenait bref et ouvert dans la forme suffixale *ⲉⲓⲟⲧϥ puisqu'il subit le même changement au pluriel : ⲉⲓⲟⲧⲉ.

Le corollaire de cette théorie, c'est que le *o-mega* grec, qui représente jusqu'au IIe siècle av. J.-C. un [*ò:*] ouvert, ne devrait normalement transcrire que le *o-micron* copte. Le *a* bref égyptien s'est en effet maintenu dans les dialectes akhmimique et subakhmimique; l'on peut en inférer que le *o-micron* qui lui correspond en bohaïrique et en sahidique a le timbre qui s'en rapproche le plus, c'est-à-dire celui d'un [*ò*] très ouvert. Cela signifie, comme l'a fait remarquer Śmieszek (p. 23), que les Coptes ont donné à leur *o-micron* une valeur nouvelle, étant donné que le *o-micron* grec était demeuré un [*ó*] fermé bref. La forme Ἀμασις, qui se trouve dans Hérodote, correspond donc à la forme (sub)akhmimique ⲙⲁⲥⲉ, qualitatif du verbe ⲙⲓⲥⲉ. Celle attestée dans Manéthon, Ἀμωσις, au qualitatif bohaïrique et sahidique ⲙⲟⲥⲓ : ⲙⲟⲥⲉ. Ceci n'implique pas nécessairement que la forme chez Hérodote soit dialectale : ou bien l'évolution vers [*ò*] était-elle encore moins marquée à l'époque de cet auteur, ou bien [*ò*] lui a-t-il paru plus semblable à α qu'à *o-mega*, dans lequel, en bon Grec, il pouvait difficilement négliger la quantité. Or, la conclusion de l'enquête que j'ai menée de la même manière que pour le changement précédent est formelle : dans les transcriptions grecques

exceptions ne le sont pas lorsqu'on tient compte de l'époque à laquelle elles sont attestées. Les translitérations isolées et individuelles d'avant la conquête d'Alexandre ne sauraient présenter la même régularité que celles adoptées par les Grecs à un époque où, entrant directement en contact avec la civilisation égyptienne, ils eurent à transcrire une grande quantité de noms (voir les exemples Ὑσιρις et Μεθυερ discutés ci-dessous). D'autre part, la nouvelle valeur de l'*o-mega* grec et de certaines autres voyelles fait sentir son influence à partir du début du IIe siècle av. J.-C.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

o-mega correspond avec une régularité remarquable à *o-micron* copte ou bien il représente une voyelle qui, d'après la structure du mot, doit être [ò] (p. ex. Σεσωστρις = *se-n-wosret*). Nous verrons plus loin quelle peut être l'importance de cette constatation.

Si les Grecs d'Égypte rendaient le [ó:] par *y-psilon* ceci implique que la prononciation υ = [u:] du grec commun y prédominait à l'origine; ce n'est que plus tard que la valeur [ü:], propre à l'ionien-attique, parvint à s'imposer. Mais ce [u:] était peut-être très ouvert et se rapprochait par là de [ó:], ce qui expliquerait pourquoi son pendant bref [u] se transcrivait par [ó] = *o-micron*. Après la diffusion de l'alphabet ionien dans les autres aires dialectales (à partir de 403 av. J.-C.) on relève en effet des graphies accidentelles telles que ου pour [u, u:] et *o* pour [u], témoignant du maintien de l'articulation vélaire [1]. De la même manière le grec d'Égypte transcrivait par *o-micron* le [u] dérivé de *w* ainsi que la semi-voyelle elle-même :

Ὄσιρις : *usīr;*
Ὄφωις : *up-(w)oy* « celui qui ouvre le chemin » (c. ογοει);
Ὄννωφρις : *un-nofər* « l'être étant bon »;
Μεσορι : *mesu-rīᶜ* (de *meswə* < **miswat*), « la naissance de Rē », (c. мєсоγрн);
Πορεγεέθις : *p-ur-ᵊyebt* « le grand de l'Orient », (cf. Πορειέθις);
Πορτις, Πορτιο(υ)ς : *p-ur-tīw* « le grand des Cinq »;
Θοηρις : *t-wērə* « la grande » (cf. Ποηρις, Ἀροηρις, Ἐσο(υ)ηρις).
Μοηρις : *m(i)-wēr* « le grand canal »;
Ὄασις : *waḥə* « oasis »;
Χοαχυτης : *waḥ-(m)ō/ū* « celui qui fait la libation d'eau » [2].

Un auteur du Ve siècle av. J.-C., Hellanicos de Lesbos, avait au contraire transcrit *u* par *y-psilon* dans le nom Ὑσιρις ainsi que l'atteste Plutarque, 364 *d*. Si l'on compare en outre avec Θ-*οηρις* la forme Μεθ-υερ (*mḥ.t wr.t* «la grande abondance d'eau») on peut supposer que Plutarque (374 *b*) a également emprunté ce nom à un auteur ancien, peut-être au même Hellanicos. D'autre part, le titre Αμονρασωνθηρ « Amon-Rē roi des dieux » présente

[1] Voir M. Lejeune, *Traité de phonétique grecque,* Paris 1947, § 226; M. Grammont, *Phonétique du grec ancien,* Lyon 1948, p. 248.

[2] Avec articulation exagérée de l'élément vélaire de *w*, qui en fait une occlusion vélaire *kw*, cf. *guardare/garder*; *guarnire/garnir* (J. Vergote, *Phonétique historique de l'égyptien,* p. 11).

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sans doute la forme -σω sous l'influence, déjà discutée, de *n*. Car on s'attend à ce que le mot *(ən)su*, dérivé de *insīw* « roi », se transcrive par -σο.

Quant au deuxième changement mentionné dans la liste de Sethe, à savoir $\bar{\imath} > \bar{e}$, il faut d'abord faire remarquer que cet auteur semble perdre de vue les cas où $\bar{\imath}$ est demeuré inchangé, à savoir dans l'infinitif des verbes 3 Inf., par exemple ⲙⲓⲥⲉ « engendrer, » ϫⲓⲥⲉ « élever », ⲇ « donner », etc., ainsi que dans les substantifs du type ⲣⲓ « cellule », ⲡⲓⲧⲉ « arc », ⲉⲓⲧⲏ, « terre, poussière », etc. [1].

En second lieu, il convient d'attirer l'attention sur le nom d'*Isis*, qui contraste avec les graphies de *Rē*, le soleil, déjà citées. Il se transcrit *ēšu* en assyrien, *ēsiʾ* en néo-babylonien (VI^e-V^e siècle), en grec Ἶσις à côté de Πετεησις, Ψενησις, Ἁρσιησις, en copte ⲏⲥⲉ.

Les graphies *ēšu*, *ēsiʾ* du cunéiforme sont particulièrement importantes parce que les signes syllabiques représentant *é/è* sont rares et que ce phonème y est généralement transcrit par *i*. Elles ne laissent donc subsister aucun doute sur l'existence du changement $\bar{\imath} > \bar{e}$ à partir du VIII^e-VII^e siècle. Il résulte en outre de tout ceci qu'en grec *iôta* peut représenter parfois un [*é*] à l'époque ptolémaïque, que d'autre part, *êta*, qui à cette époque se prononçait encore [*è:*], était aussi déjà employé avec la valeur [*é:*]. La raison en est que l'opposition [*é* ∼ *è*] est beaucoup moins marquée que l'opposition [*ó* ∼ *ò*]; la première joue d'ailleurs un rôle beaucoup moins important que la seconde dans les systèmes phonologiques des diverses langues. Remarquons enfin qu'à cause de la rareté de *e* dans les textes cunéiformes il demeurera toujours difficile de déterminer à partir de quand l'égyptien a possédé ce phonème.

A propos de l'évolution $\bar{u} > \bar{e}$ et de $u > e$ nous nous contenterons de signaler que les principaux exemples de ce changement ont été réunis par W. F. Albright dans *The Vocalization of the Egyptian Syllabic Orthography*,

[1] E. Edel, *Altägyptische Grammatik*, § 151 et p. 67, n. 1 (*Analecta orientalia* 34, Rome, 1955) rejette même le changement $\bar{\imath} >$ ⲏ et oppose aux règles de Sethe les suivantes : $\bar{a} >$ ⲱ, $\bar{\imath} =$ ⲓ, $\bar{e}$ et $\bar{u} >$ ⲏ. Il considère donc les cas où un *i* cunéiforme correspond à ⲏ copte comme représentant déjà la valeur *e*, mais il doit reconnaître que l'origine de cette voyelle demeure obscure. Nous croyons que dans la plupart des cas elle dérive en dernière instance de *i* et nous conservons par conséquent cette règle.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

New Haven, 1934, § 29 et complétés notamment par B. H. Stricker, *Trois études de phonétique et de morphologie coptes*, dans *Acta orientalia* 15 (1937), p. 1-20, dont la deuxième étude porte le titre : *Les voyelles* u *et* e *en égyptien* [1].

II. Notre **seconde partie** se rapportera aux lois de la syllabe égyptienne. Celles établies par Sethe sont au nombre de trois.

Première Loi : Dans les syllabes accentuées, la voyelle d'une syllabe ouverte est longue, celle d'une syllabe fermée est brève.

Cette règle est suffisamment démontrée et n'a été contestée par personne. Seule l'époque à laquelle la loi entre en vigueur est sujette à controverse. W. F. Albright, en se fondant sur les formes coptes de certains mots d'emprunt sémitiques, affirme que la loi n'est valable qu'après 1300 avant J.-C. (*Cuneiform Material for Egyptian Prosopography*, dans *JNES* 5 [1946], p. 7-25). Mais presque tous les autres auteurs se sont ralliés à l'opinion de Sethe, selon laquelle les quantités des voyelles accentuées étaient fixées dès avant la première dynastie (*Vokalisation*, p. 196 sq.).

On peut se demander néanmoins si certains éléments morphologiques ne sont pas susceptibles d'un traitement particulier, par exemple la désinence du participe perfectif passif *ḥasyú*, copte ϩⲁⲥⲓϵ « celui qui fut glorifié », ou celle du participe perfectif actif *artí* (*artáy*) « celui qui a donné », lesquelles seraient donc des voyelles brèves accentuées dans des syllabes ouvertes (J. Vergote, *Vocalisation et origine du système verbal égyptien*, dans la *Chronique d'Égypte* 31 (1956), p. 41, n. 3 sq.) Il y a lieu de citer à ce propos les suffixes -ⲧⲏⲩ̈ⲧⲛ̄ (par ex. ⲧⲉⲛⲧⲏⲩ̈ⲧⲛ̄ « votre main ») et -ⲧⲏⲛⲟⲩ (ϩⲡ̄ⲛ̄ⲧⲏⲛⲟⲩ « votre visage ») : le premier a une voyelle longue en syllabe fermée, le second a deux voyelles longues consécutives.

Deuxième Loi : Chaque syllabe commence par une consonne.

W. E. Edgerton, dans un article intitulé *Stress, Vowel Quantity and*

[1] Rappelons que l'orthographe dite syllabique sert à transcrire en hiéroglyphes des noms et des mots étrangers. Elle ne peut donc nous être d'un grand secours pour la vocalisation des mots égyptiens.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Syllable Division (*JNES* 6 [1947], p. 1-17), a fait remarquer que cette règle n'est pas démontrée. Sir Alan Gardiner, de son côté, observe dans le résumé de la *Vokalisation* de Sethe, paru dans la *Egyptian Grammar*, que la voyelle prothétique servant, selon Sethe, à éviter la présence de deux consonnes initiales constitue une exception à la règle énoncée (ex. *ist* : *ʿstoy*, «odeur», cf. Sethe, *Vok.*, p. 202, n. 1). Il est curieux de constater que la loi en question, figurant au paragraphe 8 du *Verbum*, n'est pas mentionnée dans le chapitre de la *Vokalisation* qui traite des deux autres lois (p. 194). Enfin, toute la question de l'ainsi nommé *ʾaleph* pro(s)thétique a été reconsidérée dans un ouvrage récent : T. W. Thacker, *The Relationship of the Semitic and Egyptian Verbal Systems* (Oxford, 1954). D'après cet auteur, la voyelle prothétique est dans la plupart des cas un *e*, issu d'une syllabe *ya-*, qui doit son existence à la métathèse d'une radicale médiane *yod*. Cette théorie admet donc également que l'égyptien possédait des syllabes ne commençant pas par une consonne.

Troisième Loi : Les syllabes non-accentuées doivent être fermées.

Selon l'article déjà cité d'Edgerton, cette loi n'est pas démontrée non plus. Elle est rejetée implicitement par Thacker (voir le tableau de la p. 324) et par E. Edel (par ex. *Altäg. Gr.*, § 217, 226, 245, 335), mais elle a surtout été réfutée au moyen d'arguments très pertinents par J. Sturm dans son étude *Zur Vokalverflüchtigung in der ägyptischen Sprache des Neuen Reiches*, dans la *WZKM* 41 (1934), p. 43-68 et 161-179.

L'importance de ce fait saute aux yeux : selon qu'on admet cette loi ou qu'on la récuse on arrivera à des restitutions fort différentes des mots vocalisés. En outre l'attitude adoptée vis-à-vis de ce problème aura une grande répercussion sur la conception grammaticale. Parmi les exemples qui illustrent cette règle dans l'étude de Sethe (p. 194), ⲙⲉⲣⲓⲧ $<$ **merjītʿj*, et ⲥⲟⲧⲙ $<$ **sodmʿw* montrent que l'auteur attribue, en vertu de cette loi, une valeur consonantique aux désinences grammaticales figurées par *yod* et *waw*, notamment à la terminaison de ce qu'il appelle le nisbé (*merjītʿj*), à celle du pseudoparticipe (*sodmʿw*, cf. *ʿsroftei*, p. 203) et à celle du pluriel des noms (**entērʿw*, etc., p. 203). Cette troisième loi est donc, à ses yeux, intimement

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

liée à sa conception selon laquelle l'orthographe classique ne note jamais une voyelle. Il est notoire qu'Erman n'a jamais adopté cette position extrême. Or, dans *Relationship* (p. 20-27), Thacker a infirmé point par point les arguments par lesquels Sethe étaie sa thèse (*Vok.*, p. 155-157). Par la comparaison avec le sémitique il rejoint ainsi, au moins en partie, la conclusion à laquelle j'étais arrivé dans ma *Phonétique historique de l'égyptien* (p. 76-79), à savoir que le *roseau fleuri* 𓄿 représente une voyelle à attaque douce ou à détente progressive. Plus récemment encore, W. Vycichl, en se fondant sur des arguments qui méritent toute notre attention, a défendu l'existence d'une désinence *-u* au lieu de *-ʿw* dans le pluriel des substantifs. Son étude s'intitule : *Gab es eine Pluralendung -w im Aegyptischen?* Elle a paru dans la *ZDMG* 105 (N.F. 30, 1955), p. 261-270. Ces nouvelles théories sont susceptibles d'évincer enfin les nombreuses terminaisons en *-ʿj* et en *-ʿw*, qui devaient avoir pour la plupart d'entre nous un air factice et irréel, surtout si on les comparait avec les langues sémitiques et, en général, avec les autres langues connues.

En addition à cet examen des trois lois il convient de dire un mot du problème concernant l'époque à laquelle les voyelles non-accentuées perdirent leur timbre particulier et furent réduites à *shewa* ou même, en partie, s'amuirent entièrement. Cependant cette question n'a qu'une importance très relative si on la compare avec celle de la restitution des voyelles originelles. Nous pouvons lui appliquer les observations que W. Vycichl, dans l'article cité (p. 266), fait sur la chute des terminaisons et nous ferons remarquer qu'à la Cour et à l'occasion des cérémonies officielles on prononçait, par exemple, *nātar, natārat* longtemps après que le peuple s'était habitué à dire *nāte, ne-* ou *entāre*. Il est même possible qu'à une époque beaucoup plus tardive les clercs récitant le rituel et les fonctionnaires dans des proclamations officielles se servaient encore de cette prononciation archaïque alors que *nōte*, ou *nūte*, et *entōre* étaient les formes du langage courant.

Qu'il nous suffise d'énumérer ici les principales opinions relatives à l'évolution de la langue telle qu'elle se manifeste dans nos sources littéraires et épigraphiques et telle qu'elle correspond sans doute, dans la plupart des cas, au langage des lettrés et des gens cultivés de l'époque.

Selon Sethe — et Thacker se rallie à ce point de vue — les voyelles non-accentuées ont atteint le degré de réduction attesté par le copte depuis le

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

début du Moyen Empire, peut-être même déjà à partir de l'Ancien Empire (*Vok.*, p. 180; *Relationship*, p. 37).

Au contraire, A. Erman (*Aeg. Gramm.*[4], § 133, cf. § 457 et *Sitz.-Ber. berl. Akad.*, 1915, p. 180), H. Ranke (*Keilschr. Mat.*, p. 77 sq.), E. Edel, *Altäg. Gr.*, § 152 et en particulier J. Sturm sont d'avis, selon nous à bon droit, que jusqu'au Nouvel Empire la réduction des voyelles est loin d'avoir progressé aussi loin qu'en copte. Les transcriptions cunéiformes peuvent donc, moyennant une interprétation judicieuse, fournir des renseignements sur la vocalisation originale.

W. F. Albright occupe en quelque sorte une position intermédiaire (*JNES* 5 [1946], p. 25). Selon lui, les voyelles devant l'accent ont disparu depuis l'égyptien le plus ancien, mais leur amuissement dans les syllabes qui suivent l'accent s'est accompli beaucoup plus lentement.

III. Nous en arrivons ainsi à la **troisième partie,** la vocalisation du nom et du verbe dans leurs différentes formes.

Dans ce domaine, Sethe a peu de choses à proposer : les prototypes de quatre substantifs et du nom de nombre *wꜥ*, « un », ainsi que leurs correspondants féminins; deux pluriels de substantifs et deux mots « nisbés »; au sujet du verbe, la vocalisation de ce que nous appellerions aujourd'hui le premier et le second infinitif des verbes forts, enfin trois formes différentes du pseudoparticipe. Chaque fois l'auteur essaie de remonter, par analogie avec le sémitique, aux formes pré-égyptiennes telles qu'elles devaient être avant que les lois de la syllabe n'entrent en vigueur [1].

On pouvait croire que la vocalisation des nombreuses formes conjuguées du verbe était la matière qui allait se soustraire le plus longtemps à nos investigations. En comparaison de ceci les divers types de substantifs et leurs pluriels paraissaient plus faciles à vocaliser. Or c'est précisément le premier problème qui a été amené le plus près de sa solution grâce à l'ouvrage de T. W. Thacker, *The Relationship of the Semitic and Egyptian Verbal Systems*. Ainsi que le titre l'indique, l'auteur s'est inspiré de l'exemple de

[1] Dans la *Altägyptische Grammatik*, E. Edel propose pour un grand nombre de formes nominales et verbales des vocalisations fondées en général sur les principes de Sethe.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sethe et il a cherché dans les langues sémitiques les origines des formes égyptiennes. Mais c'est avant tout par une analyse minutieuse des règles orthographiques propres aux verbes variables qu'il a réussi à nous proposer du système verbal égyptien, une synthèse qui constitue une base solide pour les discussions ultérieures et pour les recherches plus détaillées. Le professeur de Durham a, en outre, parfaitement compris que la vocalisation du verbe était autant une question morphologique et syntaxique qu'un problème de pure phonétique. C'est pourquoi il s'est ingénié à définir exactement les fonctions du *śḏm.f* prospectif et celles des formes relatives. A défaut de transcriptions étrangères et de survivances coptes les paradigmes *śḏmtyfy*, *śḏm.in/ḫr/kꜣ.f* et le complément négatif demeurent relativement problématiques. Mais à part ces formes, d'un emploi assez rare d'ailleurs, il est désormais possible de proposer une vocalisation motivée pour tous les emplois du verbe. L'analyse que j'ai faite de cet ouvrage [1] apporte quelques modifications et compléments à la théorie du pseudoparticipe et de *śḏm.n.f*. Elle s'applique notamment à assigner aux participes perfectifs et imperfectifs des formes en accord avec leurs dérivés coptes; il en résulte une suppression du participe prospectif. Puisque diverses particularités syntaxiques des formes relatives font ressortir le bien-fondé de l'hypothèse courante selon laquelle celles-ci ont comme thèmes les participes passifs, il y a lieu de vocaliser la relative perfective : *śáḏmuf*, la relative imperfective : *śaḏámmuf*. Leur opposition avec les formes narratives *śḏm.f* paraît ainsi résider dans la voyelle de la dernière syllabe, qui doit donc être *śáḏmaf* pour le *śḏm.f* perfectif, *śaḏámmaf* pour l'imperfectif [2]. Au prospectif *śaḏmáf*, dont le *a* accentué est attesté

[1] Dans l'article précité *Vocalisation et origine du système verbal égyptien.*

[2] Cette identité de structure entre le *śḏm.f* imperfectif et la relative imperfective permet de résoudre comme suit un problème important qui oppose Sir A. Gardiner (*JEA*, 33 [1947], p. 99) et T.W. Thacker (*Relationship*, p. 190-224) à H. J. Polotsky (*Études de syntaxe copte*, § 28-32) : le *śḏm.f* imperfectif des seuls verbes 3 Inf. (*ḥasássaf*) donne un caractère emphatique à la proposition entière, le même effet étant obtenu pour les autres classes de verbes au moyen d'une particule enclitique ou proclitique (*is, mk,* etc.); la forme relative imperfective de tous les verbes (par ex. *śaḏámmuf* et *ḥasássuf*) sert à mettre l'accent sur la partie adverbiale de la phrase énonciative et interrogative, en transformant celle-ci en « phrase coupée ». Voir mon étude *Une nouvelle interprétation de deux passages du* Naufragé, dans la *Festschrift Hermann Junker*, I (*Mitt. deutsch. arch. Inst. Kairo*, 15 (1957), p. 275-287).

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

par les ainsi nommés causatifs coptes, s'opposerait également la relative prospective *śaḏmúf*. Les origines présumées du *śḏm.n.f* narratif et de la relative *śḏm.n.f* font toutefois conclure pour le premier à une forme *śāḏam-naf*, pour la seconde à *śáḏmunaf*.

Alors qu'auparavant tous les auteurs admettaient pour le *śḏm.f* imperfectif une structure *ś-ḏ-m-f*, Thacker est arrivé à la conclusion surprenante qu'il faut lire *ś-ḏ-mm-f*. Dans ma *Vocalisation et origine du système verbal égyptien* j'ai justifié la vocalisation *śaḏámmaf* grâce à la confrontation avec le mot copte ⲁⲛⲁⲱ, qui suppose une forme *ʿanáḫḫa-* dans la formule du serment. Je suis maintenant en mesure de produire une preuve en faveur de ma reconstitution du participe imperfectif actif *śaḏammí/áy*; elle étaie en même temps la vocalisation du *śḏm.f* imperfectif. Un papyrus grec du IIIe siècle av. J.-C., le *UPZ* 116, mentionne un quartier (*τόπος*) de la ville de Memphis qui s'appelle Ἰμενσθωτιειον. Ce toponyme est à rapprocher du nom de personne *'Imn-šdd* cité par H. Ranke, *Aeg. Personennamen* I, p. 332.2. Ranke suppose que le nom divin est placé en tête par inversion respectueuse; il pourrait ainsi s'agir d'un *śḏm.f* imperfectif, mais l'auteur préfère voir dans le verbe une relative imperfective et, comme le nom se rapporte à une femme, il lit *šdd*(*.t*?)-*imn* « une qu'Amon sauve », accompagnant sa traduction d'un point d'interrogation. Or la transcription grecque Ἰμενσθωτι montre qu'il faut lire *'Imn-šdd*, en quelle position, et étant donné la réduplication, le verbe ne peut être qu'un participe imperfectif actif signifiant « C'est Amon qui sauve ». C'est ici que la valeur de *o-mega* devient importante. Puisque, comme nous l'avons vu, il représente régulièrement un [ò] bref ouvert il atteste ici l'existence d'une syllabe fermée, donc *əštottí* dérivé de *šadaddí*. Le fait que le *i* final ne s'est pas assimilé à la terminaison *ειον* fait supposer qu'il avait une valeur particulière; on peut y voir un indice de son caractère accentué.

Il reste encore à reconsidérer l'impératif à la lumière des formes coptes conservées. Les transcriptions grecques de certains anthroponymes permettront sans doute de vocaliser aussi le pluriel du participe imperfectif actif (*rady-w-*, cf. p. 43 de ma *Vocalisation*). Étant donné enfin que la forme ancien-copte ϭⲟⲩⲱⲧⲥ(ϥ) « que (il) soit loué » atteste un prospectif du passif *śḏm.tí/w.f* avec l'accent après la dernière radicale : *i-ɜ-w-t-f* = *eɜwáta/uf*

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(= *śadmâta/uf*), on peut lui supposer en outre un perfectif *śáḏmata/uf* et un imperfectif *śaḏámta/uf*.

En comparaison du verbe, qui offre une unité remarquable dans ses formes de base, c'est-à-dire les deux infinitifs, la vocalisation du substantif, avec ses structures variées à l'extrême, apparaît maintenant comme très difficile à réaliser pour les mots qui ne survivent pas en copte. C'est pourquoi il faut compléter les données coptes par toute la documentation que peuvent nous procurer les sources grecques, aussi bien les auteurs que les documents sur papyrus. De même qu'un fait est plus puissant qu'un lord-maire, une forme attestée vaut toujours plus qu'une reconstitution hypothétique. Quant aux substantifs et adjectifs coptes, une classification structurale pourra révéler des catégories avec une valeur sémantique commune. Ayant commencé un travail de ce genre, j'ai pu établir, par exemple, l'existence d'un type *(C)íCC-at* (féminin) servant à constituer des noms d'action et auquel appartiennent : ⲁ́ⲥⲕⲉ « retard » (ⲱⲥⲕ « retarder »), ⲟⲩⲁ́ⲱⲧⲉ « vénération » (*wšd*, s'adresser à qq. un, saluer, honorer qq. un), ⲕⲁ̀ⲓⲥⲉ (de **kírsat*) « ensevelissement », ⲉⲃⲱⲉ (**íbšat* < ⲱⲃⲱ) « oubli », ⲟⲩ(ⲉ)ⲣⲱⲉ, « garde, surveillance » (*wrš* « veiller ») [1]. Ce sens abstrait peut se matérialiser de sorte que le mot en arrive à exprimer par ex. le résultat de l'action. C'est le cas pour les substantifs suivants : ⲛⲁ́ⲱⲧⲉ (*nḫt*) « force et protection » ⲡⲁ́ⲱⲉ (de **píššat*) « division » et « moitié », ⲡⲁ́ⲥⲥⲉ (cf. *pśg*), « crachat » (résultat du crachement), « salive », ⲭⲁ́ⲧⲙⲉ « amas », « entassement de blé », ⲥⲛ̄ⲧⲉ (*śnṯ.t*, cf. ⲥⲱⲛⲧ < *śnṯi*) « fondement, fondation » (même évolution qu'en français), etc. Il est évident que lorsqu'on rencontre ensuite un substantif féminin qui se trouve vis-à-vis du verbe dans les mêmes relations que les mots précités on est autorisé à lui supposer une vocalisation identique. Des recherches de ce genre devront donc mettre en œuvre, d'une manière judicieuse et prudente, toutes les ressources de la sémantique.

[1] Comparez avec les dernières formes : *meswə* > *mesu-rī'* : ⲙⲉⲥⲟⲩ-ⲣⲏ (de **míśwat*) « naissance ». Après avoir achevé mon étude je constate que E. Edel, *Altäg. Gr.*, § 207 a identifié la même catégorie de substantifs. Il faut toutefois en distinguer la classe des noms abstraits de qualité tels que ⲕⲙⲏⲙⲉ, « obscurité » (litt. « noirceur ») < *kamīmat*, à laquelle appartiennent aussi ⲁⲱⲏ, « multitude » < *'ašī·at*; ⲱⲓⲏ (et ⲱⲓⲏⲥⲥ) « longueur » *ḫayīyat*; ⲁⲓⲏⲥⲥ « grandeur, format, qualité » < *'ayīyat*; voir *infra*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il convient, avant de terminer, d'attirer l'attention sur quelques nouvelles conceptions relatives à la structure du substantif et de son pluriel qui ont récemment été défendues par W. Vycichl.

Dans le groupe de mots bohaïriques ⲃⲱⲕ, « serviteur », pluriel : ϭⲃⲓⲗⲓⲕ, féminin : ⲃⲱⲕⲓ, « servante », Sethe fait dériver ⲃⲱⲕⲓ de *bóʾket* < *báʾket*, avec allongement de *o* après la chute de *'aleph*. Vycichl, dans l'article précité, met ces mots en parallèle avec la série suivante, dont la formation est assez transparente :

ⲛⲟⲩⲧⲉ	ⲛ̀ⲧⲱⲣⲉ	ˢⲛ̄ⲧⲏⲣ, ˢⲛ̄ⲧⲁⲓⲣ(ⲉ)
nātar	*natārat*	*natīru*
bāʾak	*baʿākat*	*baʾīku* > *bayīku* [1]

Considérons d'abord le pluriel. Alors que Steindorff voit dans ⲛⲧⲏⲣ et ϭⲃⲓⲗⲓⲕ des formes anormales (*Lehrbuch*, § 129 et 131), Vycichl en fait le pluriel régulier des substantifs à trois radicales. Notons que celui-ci se rencontre par exemple aussi dans *ḫpir* (**ḫapīru*) contenu dans l'anthroponyme *mn-ḫpr.w-Rˁ* (m.bab. *manáḫpirya*) « que les apparences, ou hypostases, de Rē demeurent ».

Il y a, outre la désinence *-u* (au lieu de *-ew*), deux autres nouveautés à relever dans la théorie de Vycichl : le *ī* de la seconde syllabe accentuée et l'épenthèse de *yod* entre *a - i* après l'amuissement de *ʾ*. Dans ma communication au Congrès de Cambridge j'ai fait remarquer que le type *e(C)CīC* caractérise les noms d'objets et d'êtres qui se présentent dans la réalité à plusieurs exemplaires à la fois. Il faudrait ainsi admettre une parenté de vocalisation entre ce collectif et le pluriel, ce qui n'a rien d'étonnant [2].

Le *ʾ* devant l'accent ne s'étant amui que sous le Nouvel Empire, l'épenthèse de *yod* dans *baʾīku* > *bayīku* doit être beaucoup plus tardive que Vycichl ne le suppose. En revanche, cet auteur a raison d'assigner à une époque

[1] Vycichl suppose un état *načírū*, *baʾíkū*, antérieur à l'entrée en vigueur de la 1re loi, mentionnée plus haut; ces pluriels correspondraient aux singuliers *náčīr*, *báʾīk*. Comme ces hypothèses ne nous paraissent pas suffisamment fondées nous ne remonterons pas au-delà des formes que le copte nous permet de restituer.

[2] Dans les langues sémitiques également, le pluriel est souvent apparenté aux substantifs abstraits et aux collectifs : cf. C. Brockelmann, *Grundriss d. vergl. Gr. d. sem. Spr.*, I (1908), § 242.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ancienne, sur la foi de certaines graphies, une autre épenthèse, celle de *w* entre *a* - *u* dans le pluriel de *rꜣ*, bouche : *rāꜣu* > *rāwu* > ⲣⲱⲟⲩ. Devant la syllabe non-accentuée et en fin de syllabe *ꜣ* s'est en effet déjà amui en ancien-égyptien [1]. Cette forme contraste nettement avec le pluriel de *ḥaˁ*, membre, qui devient normalement *ḥāˁu* > ϩⲱⲱ=ⲩ.

On peut voir une confirmation de la théorie précitée dans les pluriels suivants :

ⲥⲟⲛ : ⲥⲛⲏⲩ < *sanīw(u)* « frères »;
ⲓⲟⲙ : B. ⲁⲙⲁⲓⲟⲩ (= *ⲁⲙⲏⲩ) < *yamīw(u)* « mers »;
ϫⲟⲓ : ⲉϫⲏⲩ < *eḏyīw(u)* < *ḏaꜣyīw(u)* [2] « navires » (sing. *ḏꜣy* = *ḏaꜣyu*);
ⲥⲟⲃⲧ : B. ⲥⲃⲑⲁⲓⲟⲩ (= *ⲥⲃⲧⲏⲩ) < *sabtīw(u)*, « murs » (sing. *sabtu*);
(ⲥⲟⲧⲃⲉⲥϥ) : B. ⲥⲑⲃⲁⲓϩ [3] < *śadbīḫ(u)*, « instruments, ustensiles » (ég. *śdbḫ*);
ⲱⲛⲉ : ⲱⲛⲏⲩ < *šanīw(u)* « filets »;
ϩⲓⲉ : ϩⲓⲏⲩ < *ḥayyīw(u)* < *ḥamyīwu* « gouvernails »;
ⲱⲏⲣⲉ : ⲱⲣⲏⲩ < *šarīw(u)* « fils »;
ϩⲱⲃ : ϩⲃⲏⲩⲉ < *haꜣbīwu* « choses » (sing. *hāꜣab*).

Le ⲏ prouve que la syllabe était anciennement ouverte. Il faut par conséquent suppléer une voyelle après le *waw*. Si celle-ci était *a* on aurait normalement *-īya*, mais entre *i* - *u* se développe un *yod* (*-īyu*) ou un *waw* (*-īwu*). On est donc en droit de suppléer *u*. Or les pluriels *natīru* et *śadbīḫu* nous incitent à croire que ce *u* est, avec *ī*, le véritable morphème du pluriel, tandis que *waw* n'est qu'une consonne épenthétique. La présence de *hāꜣab*, ϩⲱⲃ, dans cette série doit être attribuée au fait que la chute très ancienne du *ꜣ* en a fait un mot monosyllabique.

La théorie de Vycichl soulève un problème que l'auteur n'a pas mentionné. Pourquoi *baꜣākat* ne devient-il pas *ⲃⲃⲱⲕⲓ comme ⲉⲃⲓⲁⲕ? Sethe a montré en effet (*Vokalisation*, p. 195) que *sꜣṯw* « sol », devient ⲉⲥⲏⲧ, *šꜣy.t* « truie »,

[1] Voir le résumé de notre *Phonétique historique de l'égyptien*, dans la *Chron. d'Eg.* 23 (1948), p. 65, où nous avons pu simplifier dans le sens indiqué ci-dessus les données du livre et du tableau en face de la p. 122.

[2] Le *yod* a été absorbé par la consonne mouillée *ǰ*. Cette explication nous paraît plus pertinente que l'hypothèse *ḏaꜣīwu*, fondée sur la graphie relativement rare *ḏꜣ*.

[3] Il existe aussi des formes secondaires B.ⲥⲉⲑⲃⲁⲓⲟⲩ, ⲥⲑⲃⲁⲓ > *śadbīwu*, montrant que la chute de *ḫ* final (cf. ⲥⲟⲧⲃⲉⲥϥ) est ancienne. S.ⲥⲧⲉⲃⲁⲉⲓϩ est attesté une fois.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ϵϣϣ; même *dšr.t* > *drš.t* > *dꜣš.t* « mildiou, » donne ϵⲧⲏϣⲓ. Il nous semble que la différence de traitement est due à la différence des séquences des voyelles : alors que *Caꜣā* et *Cāꜣa-* se contractent simplement en *Cā-* (*C* désignant une consonne quelconque), les mots vocalisés *Caꜣī-* et *Ciꜣā-* ont, après la chute de *ʾaleph*, maintenu leur nombre de syllabes sous la forme *eCī-*, *eCā-*. Comparez :

baꜣīku > *bayīku* > ϵⲃⲓⲁⲓⲕ (pourrait être aussi *ϵⲃⲓⲏⲕ);
saꜣītu > ϵⲥⲏⲧ;
daꜣīšat > B. ϵⲧⲏϣⲓ, litt. « rougeur » (cf. *kamīmat* > ⲕⲙⲏⲙⲉ « obscurité »);
ḳaꜣībat > ϵⲕⲓⲃϵ « poitrine, sein » (litt. « plissement ? », cf. *κόλπος*);
baꜣīyat > ϵⲃⲏ « éclipse », ⲙϵⲧ-ϵⲃⲏ « étonnement » (cf. *bīꜣy.t* « chose étonnante »);
ḏaꜣīyat > ϵⲭⲏ « murs » (collectif) », sing. dém. *ḏaꜣyet* : ⲭⲟ(ϵ), ⲭⲟⲓ(ϵ), fém.;
ḥaꜣīyat > S. ϩⲏ (var. ϵϩⲏ et ϩⲓⲏ) : A. ϵϩⲓ (var. ϩⲓ et ϵϩⲓϵⲓ) « partie antérieure, commencement »;
šiꜣāyat > ϵϣϣ, cf. ϣϵ > *šꜣi* = *šiꜣyu* « porc »;
mi(ꜣ)āyat > ϵⲙⲟⲩ « chatte » (cf. *miw*, *my* = *mi(ꜣ)yu* « chat » [1]).

L'examen de cette liste fait naître une nouvelle objection : pourquoi *bayīku* est-il seul à présenter un *yod* épenthétique? Faisons observer qu'un pareil son de transition n'a ni la valeur ni la stabilité d'un phonème proprement dit; il est, en général, moins susceptible d'être perçu et transcrit que le son dit de position [2]. Que l'égyptien ait connu cette épenthèse, cela est prouvé par l'évolution *ʿaꜣiꜣ* > *ʿayíy* > ⲁⲓⲁⲓ, « devenir grand », et *ʿaꜣīꜣat* > *ʿayīyat* ⲁⲓϩ=ⲥ, « grandeur, format, qualité », avec laquelle on peut sans doute mettre en parallèle le verbe **ḥaꜣíꜣ* (ou **ḥaꜣíy*, cf. le verbe *ḥꜣy*, « mesurer ») > *ḥayíy* > ϣⲓⲁⲓ, « devenir long » [3], ainsi que son dérivé *ḥayīyat* > ϣⲓϩ, « longueur ». Il se peut donc que le *yod* de transition ait existé dans tous les mots de la liste mais qu'il ait disparu à un moment donné. La principale

[1] A cause des variantes anciennes *m(i)r* de la préposition *mi* « comme », on peut se demander si la « cruche à lait » ne doit pas se lire *miꜣ* < *mir*. Mais puisque nous admettons que la syllabe ne doit pas nécessairement commencer ni se terminer par une consonne, une vocalisation primitive *miāyat*, *miyu* nous paraît tout aussi possible.

[2] Cf. J. Marouzeau, *Lexique de terminologie linguistique*, Paris 1943, p. 216, s.v. *transition*.

[3] Sur la vocalisation de ces infinitifs, différente de celle proposée par K. Sethe, *Vokalisation*, p. 163, n. 4 (et *Verbum* II, § 629), voir W. Till, *Koptische Dialektgrammatik*, § 41 *c*; *Kopt. Gramm.*, § 270, et G. Fecht, dans *Orientalia* 24 (1955), p. 288-295, 395-402.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cause de l'amuissement doit être l'instabilité des sons de cette espèce. Comment en effet expliquer autrement que le *yod* de *ḥaʾīyat* > *ḥayīyat* se soit conservé dans A. ϵϩιϵι (= *ehyī*) et S. ϩιн et qu'il ait disparu dans S. (ϵ)ϩн : A. (ϵ)ϩι? On peut cependant imaginer que d'autres influences se sont également fait sentir. Dans ϵχн et ϵϣω les phonèmes mouillés ont peut-être absorbé le *yod*, ainsi que nous l'avons supposé pour le pluriel ϵχιιϒ « navires », dans la liste qui précède. La forme ϣιн < *ḫayīyat* « longueur », n'est pas en contradiction avec cette hypothèse : le changement *ḫ* > *š* s'y est effectué à une époque où le *yod* de *ḫyay* et de *ḫyē* était déjà un phonème fermement établi, dans A.ϩιϵ(ι) le *ḫ* s'est d'ailleurs conservé. Quant aux trois mots qui suivent *bayīku* dans notre liste, le *yod* peut avoir disparu lorsque, par exemple, *seʸīt(u)* devint *esīt* parce que sa conservation risquait de créer des formes *ϵϣнт, *ϵχнϣι, *ϵϭιвϵ, dans lesquelles tout lien étymologique avec les mots apparentés, en particulier avec тροϣ et кωв [1], aurait disparu. Aucune de ces causes n'entrant apparemment en ligne de compte pour ϵвιλικ, le *yod* put s'y maintenir.

A propos de la structure du substantif féminin вωкι > *baʾākat* Vycichl écrit (p. 269) : « Die Form- **bóʾket* zu vokalisieren geht auf keinen Fall an, weil in dieser Position niemals Ersatzdehnung auftritt ». Il ne nous dit cependant pas comment il conçoit alors la vocalisation des substantifs pour lesquels Sethe (p. 196) propose les prototypes suivants :

χωχ : *ḏáʾḏaʾ « tête »;	нϭϵ : *téʾḳet « ail »;
стωт : *ʿsdáʾdaʾ « trembler »;	кнпϵ : *kéʾpet « toit »;
χωм : *ḏáʾmʿw « génération »;	ϣнγϭ : *ḫéʾwet « autel »;
ϭωм : *káʾmʿw « jardin »;	ϩнтʔϥ : *ḫéʾtʿf « devant lui ».

[1] Dans le cas particulier de ϵтнϣι, *darīšat* a peut-être donné directement naissance, par la mouillure du *r*, à un phonème *yod* (*dayīšat*) qui a disparu pour la raison donnée ci-dessus, tout en étant compensé par le *e* prothétique. Voir au contraire : *parīyat* > *payīyat* > B.ϕιн « jeune pousse »; *ḥarīyat* > *ḥayīyat* > ϩιн, « chemin ». Il faut noter d'autre part que le nom de ville *sʾwty* = *siʾawte* > *siyawte* (cf. ass. *Siyāutu*) a donné сιοογт. Les toponymes étant plus conservateurs que les autres mots de la langue, celui-ci a apparemment évolué plus tard et d'une autre manière que les noms communs de notre liste : le *yod* de transition s'est conservé malgré le *s* et il ne s'est pas développé de *e* prothétique. La voyelle initiale du nom moderne *Asyūṭ* doit être imputée à une particularité de la prononciation arabe; anciennement *Syūṭ* était la forme la plus courante (A. H. Gardiner, *Anc. Eg. Onomastica* II, 74*).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Si nous admettons la structure *baʾākat*, ce n'est donc pas en vertu de l'argument précité mais à cause du parallélisme avec *natārat*. Cette hypothèse explique en même temps pourquoi la graphie avec *ʾ* s'est conservée jusqu'au Nouvel Empire dans les mots suivants : ⲙⲟⲩϵ : *maʾāwat* «île»; ⲙⲟⲩⲕⲓ : *maʾāḳat* « échelle »; ⲧ-ⲱⲃϵ : (*t*)-ʿ*aʾābat* « l'offrande »[1]; ϵⲓⲱⲧϵ : *taʾādat* « rosée ». Elle permet en outre de justifier l'évolution *ʾḥ.t* > ϵⲓⲱϩϵ « champ ». Dans le mot *aʾāḥat* le premier *a*, n'étant soutenu par aucune consonne, s'est transformé en *e* tout comme, par exemple, le *a* final des substantifs féminins, dont la désinence *-t* s'était amuie de très bonne heure. Après la chute de *ʾ* il s'est développé un son de transition entre *e* - *a* : *eʾāḥe*(*t*) est devenu *eyāḥe*, d'où ϵⲓⲱϩϵ.

[1] Cf. J. Černy, *The Origin of the Month Tybi*, dans *Ann. Serv.* 43 (1943), p. 173-181.

Le problème doit être reconsidéré. La reconstitution proposée plus haut fait supposer que ϩⲏⲧϥ dérive de *ḥaʾīyataf* > *ḥayīyataf*, litt. « sa devanture », qui a donné, par syncope de l'avant-dernière syllabe, (*e*)*ḥ*(*y*)*ītəf*. D'autre part les rapports existant entre *kʾp.t* « toit » et le verbe *kʾp* « couvrir, cacher » permettent d'y voir un nom abstrait de même formation *kaʾīpat* > ⲕⲏⲡϵ (avec chute de *e* et de *y* comme dans ϩⲏ), correspondant au sens étymologique du mot *couverture* = *Bedeckung*. Ainsi dans deux de ces mots, au moins, il n'y aurait pas eu d'allongement compensatoire.

BIFAO 58 (1959), p. 1-19 Jozef Vergote
Où en est la vocalisation de l'égyptien ?
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net